

# BIOCARBURANTS : DE LA CUISINE AU GARAGE

MENACÉ DE SANCTIONS EUROPÉENNES, LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS VEUT ENCADRER LA CONSOMMATION DES CARBURANTS D'ORIGINE AGRICOLE... POUR MIEUX FAVORISER LES PUISSANTS LOBBIES. ALORS, QUAND L'ÉTAT MISE SUR DES PROJETS SCIENTIFIQUEMENT DOUTEUX, UNE ALTERNATIVE AVEYRONNAISE DÉMONTRE SON EFFICACITÉ, EXPLICATIONS...



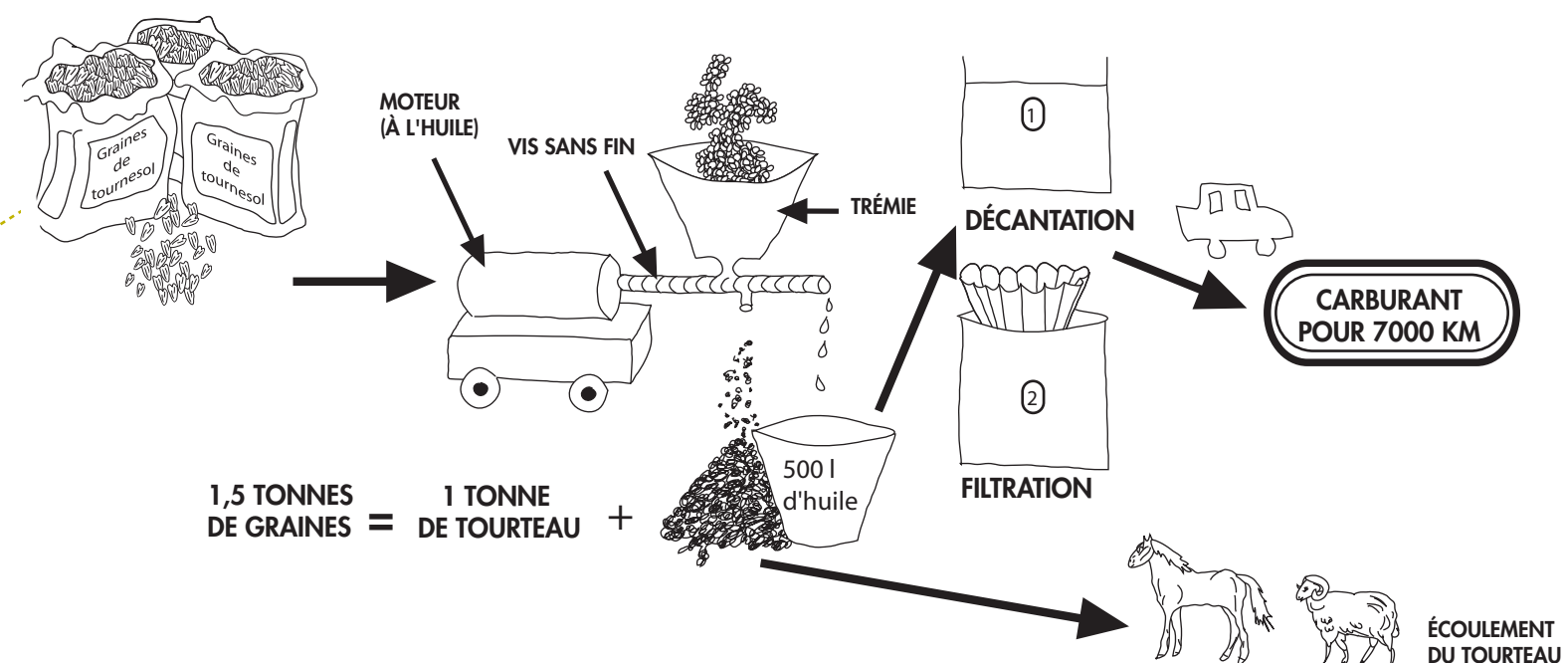
Marie Massenet

La CUMA aveyronnaise Energie et Innovation, par exemple, n'a pas attendu la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 pour produire du biocarburant. Elle exonère l'huile végétale brute (HVB) à usage agricole de la Taxe pétrolière (TIPP) à condition que les agriculteurs soient producteurs de produits oléagineux. Quand elle lance en 2004 son projet d'achat d'une presse à huile, douze agriculteurs du Larzac et de ses environs, qui ne sont pas producteurs d'oléagineux, participent à l'initiative. Francis Roux prend en charge l'organisation du pressage sur son secteur: au printemps 2005, les dix paysans se relayent sur sa ferme pour presser 25 tonnes de tournesol. Ils obtiennent 900 litres d'huile par personne puis renouvellent l'opération cet hiver. Issue de graines de tournesol biologique du Lot et Garonne, l'huile obtenue est alimentaire, elle est d'ailleurs délicieuse dans les sauces de salade. Elle revient à 0,55 euro le litre et le tourteau résiduel est utilisé pour nourrir les brebis.

C'est plus cher que le « rouge », le carburant détaxé autorisé pour le matériel agricole et le chauffage ; « Mais ça n'a rien à voir, c'est bio et c'est local », affirme Francis Roux avec fierté. D'un point de vue environnemental, l'effet de serre est réduit, puisque le carbone restitué par la combustion est d'abord capté par la plante lors de sa croissance. Les gaz d'échappement sont moins nocifs : comparativement au diesel et à l'essence, le nombre de particules cancérigènes rejetées dans l'air est divisé par 6, la quantité de monoxyde de carbone par 2, les émissions d'oxydes d'azote sont réduites et celle de soufre inexistantes. En plus le transport est limité et les infrastructures de production minimales.

## LA FRANCE EN RETARD

Le prix de l'huile présente un avantage financier évident par rapport au « blanc » à la pompe. Mais l'usage de l'huile sans le reversement de la TIPP reste illégal pour les véhicules particuliers alors



que techniquement elle peut très bien être utilisée à hauteur de 30 à 50% dans les moteurs diesel : on fait les deux tiers du plein à la pompe et on complète chez soi. Grâce à un changement simple sur le moteur, on peut même l'utiliser à 100%.

Les agriculteurs devraient légalement cultiver les graines qu'ils pressent. Et seule la vente pour un usage agricole sera permise à partir du 1er janvier 2007. En vérité, loin de favoriser le développement des biocarburants réellement « bio », le gouvernement l'entrave. Et la France est en retard dans l'application de la directive européenne qui prévoit que les Etats doivent consommer 5,75% de carburants d'origine agricole sur le total de leur consommation en 2008.

Pour parer aux sanctions européennes qui le menacent, le gouvernement se gargarise de plans sur les énergies renouvelables. Mais plutôt que de mettre en place une politique basée sur des calculs environnementaux, il vise à créer un nouveau créneau industriel. Le 28 février, au Salon de l'agriculture, Dominique de Villepin a annoncé la création de 10 usines de diester (huile raffinée) et d'éthanol (alcool). En 2008, la France devrait produire 1,8 millions de tonnes supplémentaires de biocarburant. Cette annonce semble plus destinée à favoriser des filières (colza, betterave, blé, tournesol et maïs) défendues par de puissants lobbies qu'à mettre en place des alternatives réfléchies. Le bioéthanol, par exemple, est présenté comme un combustible miracle alors que son efficacité énergétique est douteuse. Mais il pourrait être produit à grande échelle par des betteraviers, dont la filière subit une crise grave depuis le démantèlement de l'Organisation Commune de Marché du sucre européen.

Le débat sur la production de biocarburants n'est pas simple. La totalité des 17 millions d'hectares de terres labourables en France

ne suffiraient pas à couvrir les besoins actuels. Le projet du gouvernement en monopoliserait déjà 2 millions en 2008. La vocation de l'agriculture est-elle de produire de l'énergie ? Si oui, de quelle manière ? Le risque est de continuer à encourager un modèle à deux vitesses, où les aliments et l'énergie sont produits sur des fermes industrielles concentrées destructrices de l'environnement et du tissu rural. Et où les seuls petits paysans restants servent à fournir des loisirs ou quelques produits bio à des urbains en mal de nature.

Les 25 tonnes de tournesol pressées chez Francis Roux ont nécessité 10 hectares de cultures sèches et sans engrais. En brûlant de l'huile alimentaire, on prend aussi conscience du gâchis quotidien que sous-tend notre mode de vie. La démarche de ces paysans réside donc aussi dans le fait qu'ils mesurent mieux les dépenses qu'ils entraînent. Le geste de prendre du gasoil à la pompe n'a rien à voir avec celui de remplir son camion d'une huile que l'on mange à table et que l'on a pressée sur la ferme. L'écologie passe aussi par la prise de conscience qu'il faut réduire nos besoins. S'agit-il de produire moins cher de nouvelles sources d'énergie ou de produire de manière plus écologique une énergie moins polluante dont la valeur incite à l'utiliser avec parcimonie ?

L'angle industriel du plan biocarburant du gouvernement fait fausse route. Cette certitude est acquise quand on voit qu'il laisse condamner par les tribunaux les particuliers qui s'organisent pour vendre de l'huile bio comme carburant. La SARL Valénergol a été récemment condamnée pour non paiement de la TIPP, sur la vente de 10 000 litres d'huile destinée à la carburant. Alors qu'en Allemagne, par exemple, l'HVB est exonérée de la TIPP, et largement diffusée. Il est inadmissible que les initiatives locales, de petite échelle, non polluantes et accessibles à tous, demeurent illégales.

Et Francis Roux de souligner : « En étant réellement écolo, on est hors la loi ! Pourtant, non seulement on pollue moins avec nos moteurs, mais on fait appel à des producteurs bio locaux et puis, nos voitures sentent bon la friture... »